
NOTE SYNTHÉTIQUE ANNEXÉE AU BUDGET PRIMITIF 2019

1/ Éléments de contexte :

La commune nouvelle de Val d'Arcomie regroupe depuis le 1^{er} janvier 2016 les anciennes communes de Loubresse, Faverolles, Saint-Just et Saint-Marc. Ces quatre communes demeurent des communes déléguées avec leurs maires délégués et leurs mairies annexes. Le chef-lieu est situé sur l'ancienne commune de Loubresse. La population totale de Val d'Arcomie est de 1.015 habitants pour une superficie de 86 km² et compte autour de 460 logements principaux et 302 résidences secondaires. On y dénombre près d'une cinquantaine d'artisans et commerçants et environ 70 exploitations agricoles. La commune de Val d'Arcomie possède de nombreux équipements : 2 écoles scindées en 2 sites et regroupant près d'une centaine d'élèves, 2 campings, 2 aires pour camping-cars, 7 gîtes, 6 mobil-homes, 5 chalets, 1 piscine découverte, 2 terrains de tennis et propose 27 logements locatifs, offre complétée par 23 locations privées. On dénombre également 1 site d'escalade et de multiples activités nautiques.

La commune fait partie de la communauté de communes de Saint-Flour Communauté et adhère au Syndicat Mixte du Lac de Garabit Grandval.

Outre le budget principal, la commune gère 5 budgets annexes : l'eau, l'assainissement, le bâtiment de stockage, la Coopérative Laitière de Haute-Truyère (CLHT) et le Lotissement du Petit Bois.

2/ Priorités du budget 2019 :

Les dépenses prévisionnelles d'équipement s'élèvent à 1.942.066,82 €. Les principales réalisations prévues sont la réhabilitation de la salle communale de Saint-Marc, la rénovation de la salle polyvalente de Faverolles et la mise en place d'un réseau de chaleur communal, l'étanchéité et la stabilité du bâtiment de la mairie annexe de Saint-Just, la réfection de voiries communales et chemins ruraux, les travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux.

3/ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal :

Fonctionnement

Recettes prévisionnelles	2019	Dépenses prévisionnelles	2019
70 Produits des services, domaine	81.116,00 €	011 Charges à caractère général	326.599,82 €
73 Impôts et taxes	567.892,00 €	012 Charges de personnel	519.860,00 €
74 Dotations, subventions, particip.	572.350,00 €	014 Atténuations de produits	40.724,00 €
75 Autres produits gestion courante	179.300,00 €	65 Autres charges gestion courante	130.958,00 €
76 Produits financiers	40,00 €	66 Charges financières	46.255,00 €
77 Produits exceptionnels	1.000,00 €	67 Charges exceptionnelles	54.691,00 €
013 Atténuations de charges	15.000,00 €	68 Dotations aux amortissements	49.227,00 €
002 Excédent fonctionnem.reporté	765.017,82 €	Dépenses d'ordre	990.944,00 €
Recettes d'ordre	30.000,00 €	Dépenses imprévues	49.057,00 €
TOTAL	2.211.715,82 €	TOTAL	2.211.715,82 €

Investissement

Recettes	2019	Dépenses	2019
13 Subventions	589.488,00 €	20 Immobilisations incorporelles	3.475,00 €
16 Emprunts, cautions	74.500,00 €	204 Subventions d'équipement	33.410,99 €
10 FCTVA, taxe d'aménagement	101.000,00 €	21 Immobilisations corporelles	75.670,45 €

1068 Affectation réserves	392.857,51 €	23 Immobilisations en cours	1.829.510,38 €
021 Virement du fonctionnement	990.944,00 €	16 Emprunts, cautions	114.642,00 €
040 Dotations aux amortissements	49.227,00 €	040 Travaux en régie	30.000,00 €
041 Opérations patrimoniales	6.095,00 €	041 Opérations patrimoniales	6.095,00 €
024 Ventes	3.000,00 €	001 Déficit reporté	110.583,69 €
		10 Fonds divers	3.724,00 €
TOTAL	2.207.111,51 €	TOTAL	2.207.111,51 €

4/ Consolidation des budgets :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	2.211.715,82 €	2.211.715,82 €	2.207.111,51 €	2.207.111,51 €
Eau	264.209,00 €	264.209,00 €	742.255,12 €	742.255,12 €
Assainissement	50.304,15 €	50.304,15 €	133.639,00 €	133.639,00 €
Bâtiment stockage	36.745,03 €	36.745,03 €	39.474,83 €	39.474,83 €
CLHT	2.006,40 €	2.006,40 €	146.178,07 €	146.178,07 €
Lotissem. Petit Bois	55.779,00 €	55.779,00 €	54.691,00 €	54.691,00 €
TOTAL	2.620.759,40 €	2.620.759,40 €	3.323.349,53 €	3.323.349,53 €

5 / Niveau des taux d'imposition :

Taxe d'habitation : 9,81 %

Taxe foncière propriétés bâties : 13,81 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 101,33 %

6 / Principaux ratios :

- Excédent brut de fonctionnement : 427 € par habitant (départemental 301 €, régional 190 €, national 170 €)
- Résultat comptable : 749 € par habitant (départemental 271 €, régional 161 €, national 147 €)
- Capacité d'autofinancement brute : 801 € par habitant (départemental 288 €, régional 171 €, national 157 €)
- Capacité d'épargne nette : 696 € par habitant (départemental 166 €, régional 94 €, national 89 €)
- Encours des dettes bancaires et assimilées : 1.167.791 € soit 1.147 € par habitant (départemental 966 €, régional 703 €, national 588 €)
- Annuités des dettes bancaires et assimilées : 154.595 € soit 152 € par habitant (départemental 152 €, régional 98 €, national 85 €)

7 / Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

La commune emploie 12 agents titulaires, 6 agents contractuels, 1 emploi aidé et 3 emplois saisonniers.

Le montant prévisionnel des charges de personnel et frais assimilés pour l'année 2019 s'élève à 519.860 € comprenant les charges de :

- Personnel titulaire : 250.000 €
- Personnel non titulaire : 95.300 €
- Emplois d'insertion : 10.435 € / avec aide de l'Etat prévue à hauteur de 4.172 €
- Cotisations sociales : 146.335 €
- Autres (assurance, FNC, œuvres sociales, visites obligatoires) : 17.790 €